

DELIBERATION CFVU-005-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 janvier 2021,

Objet de la délibération : MCC - D.U. Management de proximité – Polytech Angers

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 25 janvier 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La promotion n° 14 du D.U. Management de proximité est dispensée de la validation du module 5 concernant le mémoire pour l'obtention du Diplôme Universitaire.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention ; 6 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 27 janvier 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

mis en ligne le : 28 janvier 2021

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : Polytech ANGERS,
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : 15 d cembre 2020
- § Passage   la CFVU du : 25 janvier 2021
- § Rentr e universitaire : 2020-2021 (Modification Covid-19)

Formation concern e : DU Management de proximit  en structures de sant 
Promotion 14 de f vrier 2019   janvier 2021

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s) (neutralisation EC)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre la maquette

- La promotion 14 du DU Management de proximit  en structure de sant  a d but  le 25 f vrier 2019 et devait se terminer le 17 juin 2020 apr s l' valuation des 4 premiers modules. Le travail sur le m moire en lien avec une probl matique propre   chaque stagiaire et chaque

établissement devait donc ensuite être évalué sur la base d'un travail personnel et d'un mémoire réalisé entre juin et octobre 2020.

- La pandémie à la covid-19 ayant particulièrement touché les établissements sanitaires et médico-sociaux, les stagiaires ont été fortement mobilisé(e)s sur la crise sanitaire bien avant le confinement de mars 2020. Les stagiaires ont repris, au moins pour certains [non retenus par leurs établissements ou non positifs à la covid-19 ou non concerné par un changement d'établissement], la formation le 26 octobre 2020 et devraient la clôturer le 15 janvier 2021 par l'évaluation du module 4.
- La coupure de 8 mois, la mobilisation sur leur activité principale, l'instabilité de la situation sanitaire qui fait peser sur leur secteur un regain d'activité, n'augure pas d'un environnement très propice à leur implication dans un travail personnel de réflexion sur la problématique moins urgente et la rédaction du mémoire, entre janvier et mai 2021.
- Au regard de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 11 et de l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, la **demande de modification porte uniquement sur la promotion n°14 du DU Management de proximité en structure de santé et sur la possibilité de le valider sur les quatre premiers modules et de ne pas évaluer le module 5 concernant le mémoire. Annexe 3 p 10 sur la maquette originale de 2005**

Intitulé des éléments	2019/2020	Modification Covid
Formation contenant 5 modules M1 : Rôle et mission du responsable M2 : gestion des ressources humaines M3 : Management personnel et organisation du travail M4 : Qualité des soins et gestion des risques M5 : Méthodologie de la recherche et structuration du mémoire	Formation évaluée sur 5 modules M1 : Rôle et mission du responsable - ET M2 : gestion des ressources humaines - ET M3 : Management personnel et organisation du travail - CC M4 : Qualité des soins et gestion des risques -CC <u>M5 : Méthodologie de la recherche et structuration du mémoire – ET</u>	Formation évaluée sur 4 modules M1 : Rôle et mission du responsable - ET M2 : gestion des ressources humaines - ET M3 : Management personnel et organisation du travail - CC M4 : Qualité des soins et gestion des risques -CC

2020-2021 M2 Management et administrarion des entreprises - Parcours Ingénieur Manager																		
Intitulé de l'élément	Nature	Nbre d'heures			ECTS	Coef.	Session 1						Session 2					Remarques
		CM	TD	H/etud			Assidu						CT					
							CT		CC		Oral		CT		Oral			
							Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report	
Semestre 3	SEM	59	12	71	22	15												
UE1 Environnement économique et juridique de l'entreprise	UE	15		15	6	3												
Droit des sociétés et fiscalité	MATI	15		15	6	3	1h30	3					1h30	3				
UE2 Fondamentaux 1	UE	36		36	12	6												
Comptabilité	MATI	18		18	6	3			x	3			1h30	3				
Marketing	MATI	18		18	6	3			x	3			1h30	3				
UE3 Méthodes et outils de management 1	UE	8	12	20	4	6												
Cycle de conférences	MATI	8		8													Non évalué	
Informatique (VBA excel)	MATI		12	12	4	6			x	6			1h30	6				
Semestre 4	SEM	54		54	38	19												
UE1 Fondamentaux 2	UE	39		39	12	6												
Finance	MATI	15		15	4	2			x	2			1h30	2				
Pilotage du changement	MATI	12		12	4	2			x	2					1h	2	non	
Communication des services	MATI	12		12	4	2			x	2			1h30	2				
UE2 Méthodes et outils de management 2	UE	15		15	6	3												
Ingénierie d'affaires	MATI	15		15	6	3			x	3			1h30	3				
UE3 Développement des aptitudes managériales	UE				20	10												
stage	MATI				20	10					Soutenance	10			Soutenance	10	non	

Cette formation n'est pas ouverte au statut de dispense d'assiduité

Cours commun au parcours Entreprise pour 2021-2022